



*Le 20 octobre 2023, Château-Gontier / Laval / Mayenne*

## **La Mission Locale de la Mayenne et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes**

Pour permettre aux jeunes un accès plus facile à l'emploi, la Mission Locale de la Mayenne AKTO et 39 agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat le 16 octobre 2023, destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé le 25 novembre 2021 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO, le FPETT (Fonds professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

### **ACCOMPAGNER LES JEUNES DE LA MAYENNE À ACCÉDER À L'EMPLOI**

- Objectif du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- Combiner les missions d'intérim, la formation si besoin et un accompagnement renforcé.

### **DES AIDES CONCRETES POUR S'INSERER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

- Les solutions apportées par le FASTT : une mutuelle santé, une garantie prévoyance dès la première de travail, des services de location de véhicules, des garanties d'accès au logement, des solutions de garde d'enfants, des solutions budgétaires pour un achat.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national renouvelé en 2018 puis en 2021 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.
- L'engagement des agences d'emploi : exemples : animations d'atelier de découverte de l'intérim, jobdating, parrainages, rallye.

## CHIFFRES CLES MISSION LOCALE DE LA MAYENNE

- 1292 nouveaux jeunes inscrits
- 3242 jeunes accompagnés en 2022
- 40% d'entre eux ont accédé à l'emploi via le travail temporaire

## CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE DES AGENCES D'EMPLOI EN PAYS DE LA LOIRE

- 68 334 salariés intérimaires en équivalent temps plein soit 8% de l'emploi intérimaire national
- 914 agences d'emploi sur le territoire
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de -6,8% en août 2023 par rapport au même mois de l'année précédente (*source baromètre Prism'emploi*).
- 5 756 recrutements réalisés en 2022 pour le compte d'entreprises clientes

### Contacts presse :

#### Prism'emploi

Lili GOSNET - [lili.gosnet@omnicomprgroup.com](mailto:lili.gosnet@omnicomprgroup.com) - 06 77 79 18 89

Victor MORELLE - [victor.morelle@omnicomprgroup.com](mailto:victor.morelle@omnicomprgroup.com) - 06 18 83 59 55

#### AKTO

Gaëlle CHAUVIN - [gaelle.chauvin@akto.fr](mailto:gaelle.chauvin@akto.fr) - 06 50 10 19 35

#### Mission locale

Régis ANDRE - 06 88 59 77 02

### À propos de Prism'emploi :

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.  
[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu) - @Prismemploi

### À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences qui accompagne 27 branches professionnelles, 180 000 entreprises adhérentes qui représentent 8 millions de salariés. En 2021, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 665 000 salariés dont 94 000 alternants. AKTO, c'est plus de 900 salariés sur tout le territoire dont les 5 DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2I. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, et Mayotte depuis le 1er janvier 2021. [www.akto.fr](http://www.akto.fr)

### À propos la Missions Locales de la Mayenne

Présente sur 21 lieux d'accueil répartis sur le département, la Mission Locale de la Mayenne accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans. Notre finalité est de contribuer à leur autonomie via l'accès à la formation et à l'emploi. Nos missions consistent à accueillir informer, orienter et accompagner. Pour cela, nous écoutons, conseillons, soutenons et valorisons les jeunes pour qu'ils soient acteurs de leurs parcours. En 2022, 3 242 jeunes ont été accompagnés, 40% d'entre eux, ont accédé à l'emploi via le travail temporaire.

### **À propos du FPETT**

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche. Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit. [www.fpett.fr](http://www.fpett.fr)

### **À propos du FASTT**

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, qui couvre 980 000 bénéficiaires y compris entre leurs missions, ainsi que le régime de la prévoyance qui indemnise plus de 90 000 arrêts de travail chaque année. [www.fastt.org](http://www.fastt.org)